



4^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES
15 – 19 Septembre 2008, Antananarivo, Madagascar

« À l'action sur les voies migratoires des oiseaux d'eau – revue du passé, vision d'avenir »

AVANT-PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2009-2012

Introduction

Conformément à l'Article VI, Paragraphe 8 (c) de l'Accord, à chacune de ses sessions ordinaires, la Réunion des Parties adopte un budget et examine toute question relative aux dispositions financières de l'Accord.

Par la Résolution 3.14, le Secrétariat de l'Accord a été chargé de mettre en place plusieurs scénarios budgétaires destinés à être examinés plus avant par les Parties lors de la MOP4 en 2008, sur la base des réglementations onusiennes et reflétant des augmentations de budget de respectivement 0 %, 5 %, 10 % et 15 %.

En plus des estimations budgétaires pour l'exercice 2009-2012, le Secrétariat de l'Accord, en consultation avec le Comité permanent de l'Accord et le Directeur exécutif du PNUE, prépare un plan à moyen terme, tel qu'envisagé au Chapitre III des Textes législatifs et financiers concernant le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Fonds pour l'environnement. Le plan à moyen terme couvre normalement une période de six ans. Compte tenu du fait que le Secrétariat prévoit de proposer à la MOP4 d'organiser la prochaine session de la Réunion des Parties en 2012 et non pas en 2011, le Secrétariat propose que le plan à moyen-terme couvre la période allant de 2009 à 2015.

Le présent avant-projet de budget est basé sur le niveau des activités réalisées par le Secrétariat pendant la période 2006-2008 ainsi que sur les activités prévues et définies dans l'avant projet du Plan stratégique de l'AEWA 2009-2017. Ce dernier a pour but de fournir un contexte à la mise en œuvre de l'Accord en proposant une perspective à moyen terme, en définissant les buts d'ensemble et les objectifs à atteindre pour la période 2009-2017.

En avril 2002, les Parties à la Convention sur la diversité biologique se sont engagées à parvenir d'ici à 2010 à une réduction importante du taux actuel des pertes de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et national, à titre de contribution à la réduction de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète. Cet objectif a été confirmé ensuite lors du Sommet mondial sur le développement durable (Afrique du Sud, 2002) et à l'Assemblée Générale des Nations Unies, étant intégré au titre de nouveau résultat à atteindre dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que l'Objectif 2010 ait été approuvé au plus haut niveau politique, de nombreuses espèces continuent en réalité à décliner ou se trouvent même en danger critique d'extinction. L'étude internationale réalisée sur le statut et les tendances des populations couvertes par l'AEWA (doc. AEWA/MOP4.8) montre que 41 % des 522 populations de l'AEWA sont en déclin. Afin d'arrêter ou de renverser cette tendance, il y a encore beaucoup à faire.

Avec 61¹ Parties contractantes et plus encore dans un futur proche, il est clair que le Secrétariat ne peut mener à bien toutes les fonctions assignées par les MOP et/ou stipulées dans l'Article VIII de l'Accord que s'il dispose des ressources nécessaires. Ceci signifie que la consolidation des ressources disponibles durant

¹ Situation au 1^{er} septembre 2008.

l'exercice 2006-2008 doit être l'option minimum et constituer la référence de base pour tout débat sur une augmentation du budget.

Le Comité permanent a examiné le présent document et approuvé sa soumission ainsi que de l'avant-projet de Résolution 4.8 à la 4^{ième} session de la Réunion des Parties contractantes pour adoption.

Le Comité permanent, en outre, a décidé de recommander à la 4^{ième} session de la Réunion des Parties contractantes d'examiner si la contribution annuelle minimum devrait être fixée à 200 € ou même 500 €.

Action requise de la Réunion des Parties Contractantes

Il est demandé à la Réunion des parties contractantes

- 1) D'examiner et d'adopter l'avant-projet de budget et l'avant-projet de Résolution 4.8 ;
- 2) De considérer la contribution annuelle minimum et de décider qu'elle soit fixée à 200 € ou même 500 €.

Avant-Projet de Budget 2009-2012

1. Introduction générale

L'avant-projet de Plan stratégique 2009-2017 sert de base à l'avant-projet de budget pour l'exercice 2009-2012. Ce Plan stratégique définit, pour la toute première fois, la vision d'ensemble et les objectifs de l'Accord. Il recense cinq objectifs pour parvenir au but suivant :

«Maintenir ou restaurer les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs et leurs populations dans un état de conservation favorable tout au long de leurs itinéraires de migrations.»

Objectif 1 : *Prendre des mesures de conservation destinées à améliorer ou à maintenir l'état de conservation des espèces d'oiseaux d'eau et de leurs populations.*

Objectif 2 : *Assurer que toute utilisation des oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord est durable.*

Objectif 3 : *Accroître les connaissances sur les espèces et leurs populations, leurs voies de migration et les menaces auxquelles elles sont confrontées, afin que ces connaissances servent de fondement aux actions de conservation.*

Objectif 4 : *Améliorer la communication, l'éducation et la sensibilisation du public au sujet des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs, de leurs voies de migrations, de leur rôle dans la réduction de la pauvreté, des menaces auxquelles ils sont confrontés, et au sujet de la nécessité de leur conservation.*

Objectif 5 : *Renforcer le rôle facilitateur de l'AEWA dans l'amélioration de la coopération et de la capacité internationales en vue de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs voies de migration.*

Le présent avant projet de Plan stratégique vise à faire avancer la mise en œuvre de l'AEWA de façon à la fois optimale et réaliste. Cette mise en œuvre ne peut se faire que si les moyens appropriés, c'est-à-dire des ressources financières et humaines suffisantes, sont disponibles au niveau du Secrétariat ainsi qu'au sein des Parties contractantes et des partenaires de l'Accord.

L'adoption du Plan stratégique marque le début d'une nouvelle ère pour l'AEWA. Ce plan offre un cadre cohérent et stratégique pour la mise en œuvre de l'Accord par ceux qui le composent, à savoir ses Parties contractantes, ses organes de décision, son Secrétariat ainsi que ses partenaires. La nécessité de cette approche stratégique ne fait pas de doute. D'un côté, le rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations d'oiseaux d'eau migrateurs dans la zone de l'AEWA montre clairement que 41 % des 522 populations connaissent un déclin et, d'un autre côté, on attend de l'AEWA, un des Accords environnementaux multilatéraux liés à la biodiversité, qu'il contribue à l'Objectif 2010 de réduction de l'appauvrissement de la biodiversité. La 9^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui a trouvé place récemment à Bonn, a souligné la nécessité de multiplier les efforts au cours des prochaines années afin d'atteindre cet objectif.

Chacun des composants de l'Accord mentionnés ci-dessus a son rôle à jouer dans la mise en œuvre du Plan stratégique afin de contribuer à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. Le Secrétariat de l'AEWA ne souhaite rien d'autre que de remplir son rôle, s'il dispose des moyens pour le faire. Le point de départ pour y parvenir est de consolider les ressources qui étaient disponibles pour la précédente période triennale (2006-2008). Ces ressources serviront de valeurs de référence pour les débats portant sur les possibilités d'augmentation.

2. Points de départ de l'avant-projet de budget 2009-2012

Dans le Paragraphe 5 de la Résolution 3.14, la Réunion des Parties charge le Secrétariat d'élaborer plusieurs scénarios budgétaires qui seront soumis à l'examen de la MOP4. Divers points de départ et souhaits sont entrés en ligne de compte lors de la rédaction de ces scénarios, qui sont présentés ci-dessous.

Possibilités d'économies budgétaires

Les possibilités d'économies budgétaires sont extrêmement limitées du fait que, lors de la MOP3, ce budget a été étiré au maximum pour toutes les activités. Quelques réductions budgétaires semblent peut-être toutefois encore possibles. Le Secrétariat propose de réduire la fréquence des réunions du Comité permanent, qui ne se réunira plus qu'une fois tous les deux ans. Entre les réunions, les membres de ce Comité pourront discuter des problèmes par le biais des conférences téléphoniques et des courriels. Les économies réalisées seront de l'ordre de 20 000 à 70 000 euros² pour l'exercice 2009-2012. Le Secrétariat propose également que la prochaine Réunion des Parties ait lieu dans 4 ans au lieu de 3 ans, le budget de l'année d'une MOP étant souvent de 1,5 à 2 fois plus élevé qu'en temps normal. En décidant d'organiser la prochaine MOP en 2012, les coûts moyens par année diminueront. Cette proposition se justifie aussi par le fait que la Convention de Ramsar envisage également d'organiser sa prochaine réunion en 2012. Conformément à ce qui a été décidé par la précédente Réunion des Parties, il est préférable d'organiser la MOP de l'AEWA après la COP de Ramsar, certains documents préparés pour la Conférence de Ramsar (telles les Estimations mondiales de populations - *World Population Estimates*) servant de base à la préparation des documents rédigés pour les MOP de l'AEWA. Si nous ne respectons pas cet ordre, l'AEWA devra supporter des frais supplémentaires.

Ressources financières 2006-2008

Conformément au Paragraphe 2 (a) de l'Article V, chaque Partie contribue au budget de l'Accord selon le barème des contributions fixé par les Nations unies. Il est de plus stipulé dans le même article qu'il ne peut être exigé d'aucune organisation d'intégration économique régionale une contribution supérieure à 2,5 % des frais administratifs. La contribution à laquelle il est fait référence au Paragraphe 2 (a) de l'Article V est ce qu'on appelle la *contribution annuelle*. Les Parties contractantes, les États de l'aire de répartition et/ou les organisations partenaires peuvent également verser une *contribution volontaire*. Ces contributions sont souvent réservées à certaines activités/ projets donnés. Les ressources financières dont on parle dans le présent document se concentrent uniquement sur les contributions annuelles reçues des Parties contractantes, qui constituent la seule source de revenus sûre et prévisible pour le Secrétariat. Pour l'exercice 2006-2008, le montant total des contributions annuelles perçues était d'environ 2 150 000 euros³.

Ressources humaines 2006-2008

Au cours de la période 2006-2008, le Secrétariat se composait du personnel suivant :

- 1 Secrétaire exécutif (P-4)
- 1 Administrateur technique (P-2)
- 1 Administrateur chargé de l'information (P-2)
- 1 Administrateur de Programme (L-2)
- 1 Assistant administratif (G-5)
- 0,5 Assistant d'équipe (G-4)
- 0,5 Assistant chargé de l'information (G-4)

En 2005, le gouvernement allemand avait décidé de fournir gratuitement, pour une durée de trois ans, un Administrateur stagiaire (JPO) chargé de la gestion de l'information. Fin 2008, le contrat de cet Administrateur stagiaire prendra fin et, comme il en a été convenu lors de la MOP 3, un poste fixe d'Administrateur chargé de l'information sera mis en place. Le processus de recrutement, commencé fin 2007, se trouve à présent dans sa phase finale. Le Secrétariat est très reconnaissant du soutien apporté par le gouvernement allemand et espère que d'autres pays envisageront la possibilité de fournir dans l'avenir un administrateur stagiaire à l'AEWA. Ainsi, à part le poste d'Administrateur chargé de l'information, tous les autres postes étaient couverts par les revenus provenant des contributions annuelles des Parties contractantes.

² Selon le scénario adopté.

³ Le montant réel à la date du 1^{er} mai 2008 était de 2 149 153 €. L'adhésion de quelques nouveaux pays est toutefois prévue d'ici la fin 2008. À partir du moment où ils deviendront Partie, ils devront payer au pro rata leur contribution pour 2008.

Personnel supplémentaire

Tout au long des dernières années, le Secrétariat de l'AEWA a joué un rôle très important dans la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. La zone couverte par la petite équipe de l'AEWA est immense en terme géographique (118 pays), en termes d'espèces (522 populations de 235 espèces), au niveau de la multitude des menaces (par ex. parcs éoliens, exploitations minières, etc.) et de la dimension des projets actuels et du développement de projets futurs. L'équipe de l'AEWA a participé activement au Groupe d'experts scientifiques sur l'influenza aviaire (sous l'égide de la CMS-FAO) ainsi qu'au financement et à l'organisation de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs. Tout ceci a entraîné une charge de travail accrue pour l'équipe actuelle de l'AEWA. L'un des problèmes majeurs dans le contexte de travail actuel est le manque de personnel de soutien. L'option la plus souhaitable serait d'allonger le temps de travail des postes d'Assistant d'équipe et d'Assistant chargé de l'information pour en faire, si possible, des postes à plein temps (100 %). À dater du 1^{er} mai 2008, ces deux postes sont tous deux à plein temps pour une durée de six mois afin de permettre au Secrétariat de faire face à l'énorme charge de travail liée à toute la préparation de la MOP4.

Les conclusions de plusieurs études internationales qui seront soumises à la MOP4 mettent en évidence l'extrême nécessité du développement de la capacité au niveau national pour mettre en œuvre l'Accord. L'une des zones prioritaires sera l'Afrique. Il serait donc souhaitable de mettre en place un poste d'Administrateur régional chargé de l'Afrique, comme le prévoit le Plan stratégique.

Réunions des organes subsidiaires de l'Accord

En examinant la période triennale précédente, on note combien il a été difficile de réunir les fonds nécessaires pour couvrir les frais de déplacement et de séjour des membres pouvant bénéficier d'une aide pour se rendre aux réunions du Comité permanent et/ou technique. Ce problème d'insuffisance de fonds a donné lieu au report de la Cinquième réunion du Comité permanent, initialement prévue pour 2007. Nous exprimons ici notre reconnaissance au gouvernement allemand qui nous a alloué une petite contribution qui a permis d'organiser à temps la session du StC5, avant la MOP4. Pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord, le Secrétariat est contraint d'organiser régulièrement des réunions des organes subsidiaires. Afin de couvrir les frais des membres pouvant prétendre à une indemnisation de déplacement, il serait judicieux de prévoir des crédits budgétaires appropriés

Soutien du projet FEM

La mise en œuvre de Wings over Wetlands (WOW), le projet PNUE-FEM sur les voies de migration, a commencé en juillet 2006. Cette mise en œuvre a bien avancé. Malheureusement tous les fonds nécessaires n'ont pas encore été collectés. L'AEWA a promis une contribution à hauteur de 1,3 million \$US, ventilé comme suit :

1. 300 000 \$US de contribution en nature, sous forme de l'allocation à ce projet de 50 % du temps de travail de l'Administrateur chargé de l'information et du temps de travail du Secrétaire exécutif.
2. 700 000 \$US à collecter par le biais des contributions volontaires pour les Priorités internationales de mise en œuvre 2006-2008 (IIP) de l'AEWA qui sont liés à ce projet.
3. 250 000 \$US de contribution en argent.

En ce qui concerne cette dernière contribution, le Secrétariat a pu jusqu'à présent garantir un montant total de 150 000 \$US sur plusieurs années. Il se trouve toutefois confronté actuellement à un manque de ressources dû au fait que les efforts de collecte de contributions volontaires pour la mise en œuvre des IIP 2006-2008 ont rapporté moins de fonds que ce qui avait été prévu lors de la mise en place du projet (2000-2004). 1 million d'euros sont toujours nécessaires pour l'implémentation intégrale du projet. Le Comité directeur du projet WOW s'est penché sur ce problème et a accepté la proposition de Wetlands International d'élaborer une stratégie de collecte de fonds qui servira à approcher des donateurs potentiels. En ce qui concerne le budget de l'AEWA, il serait préférable d'inclure au moins le montant manquant pour le financement en argent de 80 000 euros, soit actuellement 100 000 \$US.

Traduction des documents pour la MOP5

Dans le budget 2006-2008, un montant total de 12 000 € avait été réservé à la traduction en français des documents devant être soumis à la MOP4. Le Secrétariat a noté que 50 000 € seraient nécessaires pour la

seule traduction des études internationales. Il est donc clair que les fonds disponibles sont insuffisants. Il serait donc souhaitable d'augmenter le budget consacré à la traduction des documents en français destinés à la MOP5 jusqu'à au moins 15 000 €, un montant plus élevé étant toutefois préférable.

Services IT

À l'époque de la mise en place à Bonn d'un Secrétariat permanent administrativement lié au Secrétariat de la CMS, les *United Nations Volunteers* (UNV) avaient fourni gratuitement des services IT à l'AEWA. Toutefois, du fait de la demande accrue de la part de la CMS, d'Eurobats et du Secrétariat de l'AEWA, les UNV, en coopération étroite avec la CMS, ont décidé de reconsidérer leurs services, laissant clairement entendre qu'ils ne pourraient plus les offrir gratuitement. Un accord conclu début 2008 a fixé le paiement de ces services à compter de 2008. Les coûts estimés revenant au Secrétariat de l'AEWA s'élèvent à 35 000 € par an. Il faut donc prévoir au budget 2009-2012 un montant total de 140 000 € pour couvrir les coûts de l'ensemble de l'exercice.

Définition de priorités

Après cette énumération des différents points de départ, il serait bon de définir les bonnes priorités. Il va sans dire que sans services IT, le Secrétariat ne peut pas fonctionner, et la couverture de ces coûts doit donc constituer une priorité du nouveau budget. La deuxième priorité devrait être la consolidation des ressources actuelles, directement suivie par l'allocation de fonds au projet FEM. La quatrième priorité serait l'intégration des frais de déplacement et de séjour des délégués financés pour assister aux réunions du Comité permanent et/ou technique, suivie par le budget consacré à la traduction en français des documents destinés à la MOP5. Dernier point et non des moindres : le recrutement de personnel supplémentaire. Les scénarios de budget 2009-2012 ont été ébauchés sur la base de ces priorités.

3. Scénarios de budget pour 2009-2012

Les différents scénarios s'articuleront autour des catégories suivantes :

- Gestion générale
- Services IT
- Fonctionnement de la Réunion des Parties
- Fonctionnement du Comité technique
- Fonctionnement du Comité permanent
- Soutien financier du projet FEM
- Frais généraux PNUE

Scénario 0 – Réduction des ressources humaines

Dans le cadre du scénario 0, il n'y a pas d'augmentation de budget. La contribution moyenne par pays, calculée pour l'exercice 2006-2008, reste identique. En prélevant un montant de 140 000 € du Fonds d'affectation spéciale, les revenus des contributions permettent de couvrir intégralement l'ensemble des dépenses. Il faut noter qu'en 2008, un Accord de service a été conclu entre les UNV et la Famille de la CMS. Cet Accord garantit la fourniture des services IT des UNV à la Famille de la CMS et précise le mode de remboursement de ces services. Le montant des coûts annuels pour l'AEWA est estimé à 35 000 €, soit un total de 140 000 € pour l'exercice 2009-2012, qui correspond exactement au montant prélevé du Fonds d'affectation spéciale. Les ressources limitées disponibles dans le cadre du scénario 0 signifient qu'il n'y aura pas de fonds disponibles pour prolonger le contrat de l'Administrateur de programme. Au cours des années, beaucoup de temps a été investi pour renforcer la capacité au sein du Secrétariat afin de soumettre aux donateurs des avant-projets de propositions de projets et de programmes. Ces investissements commencent à porter leurs fruits en ce sens que, récemment, les Agences de développement espagnoles ont approuvé le projet « Wetcap ». La principale priorité de ce projet dotée d'une enveloppe de 1,5 million € sera le renforcement de la capacité en Afrique du Nord. En plus de ce type de travail, la personne en place à ce poste participe à la coordination des E-bulletins et, tout comme elle avait contribué à la MOP3, elle joue un rôle important dans l'organisation de la future MOP4. Étant la seule personne de langue française du Secrétariat, elle assure également la communication de l'équipe de l'AEWA avec les pays francophones. Si ce scénario devait être choisi, le Secrétariat perdrait une part substantielle de sa capacité.

Le scénario 0 fournit l'espace financier nécessaire pour la revalorisation du poste d'Administrateur technique, passant de P-2 à P-3. Dans le système onusien, un statut P-2 correspond à un statut de début de carrière. Selon les Réglementations des Nations unies, une personne appartenant à cette catégorie n'est pas autorisée à représenter son organisation dans les réunions. Dans la réalité, les Administrateurs P-2 de l'AEWA représentent l'Accord lors des réunions. De plus, l'Administrateur technique étant l'administrateur P-2 avec le plus d'ancienneté, c'est lui qui assure l'intérim du Secrétaire exécutif en son absence. C'est pourquoi le scénario 0 prévoit la reclassification du poste, qui passera probablement au niveau P-3.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	1 957 168
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	257 500
Organisation des réunions du Comité technique	10 000
Organisation des réunions du Comité permanent	10 000
Frais généraux PNUE	345 659
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	2 864 577

Scénario 5 – Restauration de la capacité du Secrétariat

Le scénario est basé sur une augmentation de 5 % par rapport au scénario 0. Ceci signifie qu'il comprend tous les avantages cités dans le cadre du scénario 0. Selon le scénario 5, des fonds seront disponibles en 2011 pour recruter un Administrateur de Programme à plein temps à compter du 2^{ème} semestre 2011.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 089 269
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	257 500
Organisation des réunions du Comité technique	10 000
Organisation des réunions du Comité permanent	10 000
Soutien du projet FEM	
Frais généraux PNUE	362 832
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 013 851

Scénario 10 – Meilleure restauration de la capacité du Secrétariat

Le scénario 10 est plus ou moins une version améliorée du scénario 5. Des fonds plus importants sont disponibles pour restaurer la capacité du Secrétariat. L'Administrateur de programme pourra être recruté au deuxième semestre 2009 au lieu du deuxième semestre 2011.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 219 822
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	257 500
Organisation des réunions du Comité technique	10 000
Organisation des réunions du Comité permanent	10 000
Soutien du projet FEM	
Frais généraux PNUE	379 804
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 161 376

Scénario 15 – Maintien de la situation

Une augmentation de budget de 15 % permet de parvenir à une consolidation des ressources, impliquant que tout le personnel actuellement employé peut rester en poste et que des fonds sont disponibles pour soutenir le projet FEM. Le scénario 15 permet le maintien de la situation actuelle et devrait être donc considéré comme une solution minimum.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

1) Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 255 972
b) Frais de bureau	284 250
	140 000
2) Fonctionnement de la Réunion des Parties	257 500
3) Organisation des réunions du Comité technique	10 000
4) Organisation des réunions du Comité permanent	10 000
5) Soutien du projet FEM	80 000
6) Frais généraux PNUE	394 903
7) <i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 292 625

Scénario 20 – Croissance limitée

Selon le scénario 20 le budget est augmenté de 20 %. Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le présent document, l'un des goulets d'étranglement dans le fonctionnement du Secrétariat est le manque de personnel de soutien. Tout particulièrement pendant la préparation de la MOP, la charge de travail est extrêmement lourde, rendant la présence de personnel supplémentaire indispensable. L'idéal serait que les deux postes à mi-temps d'Assistants deviennent des postes à plein temps. Mais même dans le cadre du scénario 20, les fonds demeurent insuffisants pour le permettre. Il s'agit toutefois du premier scénario qui prévoit une croissance limitée des ressources humaines. En 2011, le contrat de l'Assistant d'équipe, tout comme celui de l'Assistant chargé de l'information, pourra être élargi, passant de l'actuel 50 % à 60 %, puis à 80 % en 2012. Selon les prévisions, les deux postes pourront devenir en 2013 des postes à plein temps. La

croissance limitée trouvant place selon le scénario 20 est conforme au Plan stratégique, stipulant, dans l'Objectif 5.3, le renforcement des ressources humaines du Secrétariat. Il faut toutefois noter que la mise en œuvre intégrale du Plan stratégique nécessite une importante augmentation budgétaire.

Le scénario 20 comprend également des fonds destinés aux frais de déplacement et de séjour des délégués afin de leur permettre d'assister aux réunions du Comité technique et/ou permanent. Des fonds sont également disponibles pour doubler le budget des traductions de documents destinés à la MOP5.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 307 212
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	272 500
Organisation des réunions du Comité technique	45 000
Organisation des réunions du Comité permanent	35 000
Soutien du projet FEM	80 000
Frais généraux PNUE	411 315
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 435 277

Scénario 25 – Véritable croissance des ressources humaines

Une augmentation de 25 % du budget est un premier pas en direction du renforcement du Secrétariat prévu dans le Plan stratégique. Les fonds disponibles permettent de faire passer à 80 % le temps de travail contractuel de l'Assistant d'équipe et de l'Assistant chargé de l'information pour la période 2009-2011. Ces postes deviendront à compter du 1^{er} janvier 2012 des postes à plein temps.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 431 831
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	272 500
Organisation des réunions du Comité technique	45 000
Organisation des réunions du Comité permanent	35 000
Soutien du projet FEM	80 000
Frais généraux PNUE	427 516
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 576 097

Scénario 30 – Véritable croissance des ressources humaines

Une augmentation de budget de 30 % signifie des fonds suffisants pour permettre en 2012 la mise en place d'un Administrateur régional chargé de l'Afrique. Ce poste est l'un de ceux décrits dans l'avant-projet de Plan stratégique 2009-2017. En plus de cette nouvelle fonction au sein du Secrétariat de l'AEWA, les postes de l'Assistant d'équipe et de l'Assistant chargé de l'information pourront devenir des postes à plein-temps à compter du 1^{er} janvier 2009.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 566 168
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	272 500
Organisation des réunions du Comité technique	45 000
Organisation des réunions du Comité permanent	35 000
Soutien du projet FEM	80 000
Frais généraux PNUE	444 980
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 727 898

Scénario 35 – Un premier pas en direction de la mise en œuvre du Plan stratégique

Il faut noter que la mise en œuvre du Plan stratégique requiert des ressources bien plus importantes que celles actuellement disponibles et/ou allouées dans le cadre des gouvernements, du Secrétariat ou des organisations partenaires. Une augmentation de 35 % signifie suffisamment de fonds disponibles pour poursuivre le renforcement des ressources humaines du Secrétariat. Le poste d'Administrateur régional chargé de l'Afrique pourra être mis en place un an plus tôt que dans le cadre du scénario 30. Un poste supplémentaire de secrétaire pourra être mis en place en 2012. Si ce scénario se concrétisait, un premier pas pourrait être fait en direction de l'amélioration de la capacité en Afrique en vue de la mise en œuvre de l'Accord, contribuant ainsi directement à la mise en œuvre du Plan stratégique.

Total des coûts par catégorie pour l'exercice 2009-2012 (en euros) :

Gestion générale	
a) Frais salariaux	2 670 268
b) Frais de bureau	284 250
Services IT	140 000
Fonctionnement de la Réunion des Parties	272 500
Organisation des réunions du Comité technique	45 000
Organisation des réunions du Comité permanent	35 000
Soutien du projet FEM	80 000
Frais généraux PNUE	461 113
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>- 140 000</i>
Total à partager par les Parties contractantes	3 868 131

Tableau 1 : Vue d'ensemble des différences entre les scénarios proposés.

DESCRIPTION	SCÉNARIO							
	0 %	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %
Priorités :	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Services IT couverts	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Consolidation des ressources humaines du Secrétariat	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Soutien du projet FEM	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Financement des frais de déplacement des membres éligibles du TC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Financement des frais de déplacement des membres éligibles du StC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Traduction des documents destinés à la MOP5	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Personnel supplémentaire	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Contribution à la mise en œuvre du Plan stratégique	◀ Diminution de la capacité				Augmentation de la capacité ▶			

En comparant les différents scénarios et en tenant compte des priorités fixées, l'ultime option minimum est le scénario 15. Si ce scénario est choisi, la situation présente est maintenue, signifiant l'absence de consolidation des ressources humaines à présent disponibles, ainsi qu'une baisse très limitée des ressources financières, notamment celles se rapportant à des activités spécifiques telles que la coordination des Plans d'action par espèces, les enquêtes, etc. À partir du scénario 20, les ressources humaines du Secrétariat augmentent lentement, ce qui signifie que le Secrétariat peut faire davantage pour la mise en œuvre de l'Accord. Pour faire un véritable pas en avant et se conformer complètement au Plan stratégique, il faut aller plus loin. À partir du scénario 35, de véritables pas sont faits en direction de la mise en œuvre du Plan stratégique.

Plan à moyen terme 2009-2015

Conformément au Paragraphe 12 de l'Annexe III de la Résolution 3.14, le Secrétariat, en consultation avec le Comité permanent de l'Accord et le Directeur exécutif du PNUE, prépare un plan à moyen terme qui comprend également le budget pour l'exercice financier et donne une vue d'ensemble des développements prévus de l'Accord et notamment des conséquences financières qui en découlent. Le problème est que le Secrétariat a conçu 8 différents scénarios, présentés ci-dessus. Pour le moment le Secrétariat a seulement préparé le Plan à moyen terme basé sur une augmentation de 20 % par rapport au budget actuel. Il propose d'incorporer plus tard le Plan à moyen terme basé sur le scénario adopté par les Parties.

Une augmentation budgétaire d'au moins 20 % est nécessaire pour assurer que les moyens appropriés, à la fois au niveau des ressources financières et humaines, comme indiqué plus haut, soient mis à la disposition du Secrétariat. En termes concrets, cette augmentation signifie la consolidation des ressources humaines actuellement disponibles, avec une augmentation limitée du personnel de soutien. En ce qui concerne ce personnel, il est prévu de transformer le poste à mi-temps d'Assistant d'équipe ainsi que celui d'Assistant chargé de l'information en 2011 et 2012, les faisant passer de 50 % en 2010 à 60 % en 2011 et à 80 % en 2012. Dans le cadre de ce choix de budget, des fonds sont assurés pour le soutien du projet FEM avec un financement en argent de 80 000 € ainsi que pour la couverture des frais de déplacement et de séjour des délégués indemnisés pour pouvoir assister aux réunions du StC et/ ou du TC.

Conformément à l'avant-projet du Plan stratégique, l'idée est de continuer à renforcer le Secrétariat dans un futur proche. Le Plan à moyen terme prévoit la mise en place en 2013 du poste d'Administrateur régional chargé de l'Afrique (P-2). La personne ayant cette fonction sera chargée de stimuler, faciliter et soutenir la mise en œuvre de l'Accord en Afrique. En relation avec la mise en place de ce nouveau poste, il sera aussi nécessaire d'augmenter le nombre de personnel de soutien avec la création en 2014 d'un poste de Secrétaire (G-4).

À l'exception du financement en argent du projet WOW en 2009 et 2010, le Plan à moyen terme ne comprend aucun fonds pour des projets contribuant à la mise en œuvre de l'Accord. Ceci signifie que des fonds volontaires devront être assurés pour le financement des Priorités internationales de mise en œuvre de l'AEWA 2009-2012 et pour la mise en œuvre de la Stratégie de Communication, etc. Le Secrétariat désire ici lancer un appel pressant à toutes les Parties contractantes et organisations partenaires pour les inciter à verser des contributions volontaires qui permettront d'implémenter plus avant l'Accord. Depuis que l'Accord a été conclu, en 1995, plusieurs Parties contractantes ont apporté un soutien important pour sa mise en œuvre. Le Secrétariat leur en est extrêmement reconnaissant et espère que ce soutien se poursuivra dans les années à venir. Nous devons joindre tous nos efforts pour parvenir à l'Objectif 2010 de réduction du taux de perte de la biodiversité.

Tableau 2 : Plan à moyen terme 2009-2015

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gestion générale							
a) Frais salariaux	548 750	560 000	581 750	617 000	750 000	825 000	835 000
b) Frais de bureau	70 500	70 500	70 500	72 750	80 000	80 000	80 000
Services IT	25 000	25 000	25 000	25 000	35 000	35 000	35 000
Frais de fonctionnement :							
De la Réunion des Parties	-	-	50 000	222 500	-	60 000	250 000
Du Comité technique	22 500	-	22 500	-	25 000	-	25 000
Du Comité permanent	-	17 500	0	17 500	20 000	-	20 000
Soutien du projet FEM	40 000	40 000	-	-	-	-	-
Frais administratifs PNUE	93 200	94 000	99 000	125 500	118 250	130 000	162 000
Moins le retrait du Fonds d'affectation spéciale	140 000	-	-	-	-	-	-
Total	669 950	817 000	858 750	1 090 250	1 038 250	1 140 000	1 417 000

Contributions 2009-2012

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans ce document, nos revenus proviennent des contributions annuelles des Parties contractantes et des contributions volontaires des Parties contractantes et non contractantes, des organisations partenaires et du PNUE. Ces contributions volontaires sont d'une grande importance pour la mise en œuvre de projets, l'organisation de réunions, etc. mais comme il s'agit de revenus très imprévisibles, le présent document ne peut en tenir compte. Il se concentre seulement sur les contributions annuelles estimées des Parties contractantes à l'Accord. Comme convenu par la MOP3, la contribution des Parties existantes a été fixée et gelée pour la période 2006-2008. Sur la base de ces chiffres, le Secrétariat a calculé les contributions moyennes pour l'exercice 2009-2012, qui figurent au tableau 3. La contribution moyenne pour un pays donné est reflétée dans le scénario 0. Ces chiffres servent de valeurs de référence permettant de calculer les augmentations de respectivement 5, 10, 15, 20, 25, 20 et 35 % des différents scénarios décrits plus haut.

Tableau 3 : Contributions annuelles 2009-2012

	NOUVELLES CONTRIBUTIONS ANNUELLES POUR 2009-2012⁴ (euros)							
	SCÉNARIO							
	0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%
Afrique du Sud	8158	8566	8974	9382	9790	10198	10605	11013
Albanie	140	147	154	161	168	175	182	189
Algérie	1005	1055	1106	1156	1206	1256	1307	1357
Allemagne	116121	121927	127733	133539	139345	145151	150957	156763
Belgique	20552	21580	22607	23635	24662	25690	26718	27745
Bénin	100	105	110	115	120	125	130	135
Bulgarie	475	499	523	546	570	594	618	641
Communauté européenne	14515	15241	15967	16692	17418	18144	18870	19595
Congo (Brazzaville)	100	105	110	115	120	125	130	135
Croatie	1034	1086	1137	1189	1241	1293	1344	1396
Danemark	20060	21063	22066	23069	24072	25075	26078	27081
Djibouti	100	105	110	115	120	125	130	135
Égypte	3353	3521	3688	3856	4024	4191	4359	4527
ERY de Macédoine	168	176	185	193	202	210	218	227
Espagne	54739	57476	60213	62950	65687	68424	71161	73898
Finlande	15042	15794	16546	17298	18050	18803	19555	20307
France	116121	121927	127733	133539	139345	145151	150957	156763
Gambie	100	105	110	115	120	125	130	135
Géorgie	100	105	110	115	120	125	130	135
Ghana	100	105	110	115	120	125	130	135
Guinée	100	105	110	115	120	125	130	135
Guinée équatoriale	100	105	110	115	120	125	130	135
Hongrie	2889	3033	3178	3322	3467	3611	3756	3900
Irlande	8025	8426	8828	9229	9630	10031	10433	10834
Israël	13047	13699	14352	15004	15656	16309	16961	17613
Italie	65614	68895	72175	75456	78737	82018	85298	88579
Jordanie	307	322	338	353	368	384	399	414
Kenya	252	265	277	290	302	315	328	340
Lettonie	403	423	443	463	484	504	524	544
Liban	670	704	737	771	804	838	871	905
Libye	2802	2942	3082	3222	3362	3503	3643	3783
Lituanie	529	555	582	608	635	661	688	714
Luxembourg	1766	1854	1943	2031	2119	2208	2296	2384
Madagascar	100	105	110	115	120	125	130	135
Mali	100	105	110	115	120	125	130	135
Maurice	307	322	338	353	368	384	399	414
Moldavie	100	105	110	115	120	125	130	135
Monaco	100	105	110	115	120	125	130	135
Niger	100	105	110	115	120	125	130	135
Nigeria	926	972	1019	1065	1111	1158	1204	1250
Ouganda	168	176	185	193	202	210	218	227
Ouzbékistan	309	324	340	355	371	386	402	417
Pays-Bas	47217	49578	51939	54300	56660	59021	61382	63743

⁴ Ce tableau devra éventuellement être modifié conformément à la décision de la MOP4 concernant la recommandation du Comité permanent de fixer la contribution annuelle minimum à 200 € ou 500 €.

	NOUVELLES CONTRIBUTIONS ANNUELLES POUR 2009-2012 (euros)							
	SCÉNARIO							
	0 %	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %
Portugal	10356	10874	11392	11909	12427	12945	13463	13981
République tchèque	2436	2558	2680	2801	2923	3045	3167	3289
Roumanie	1676	1760	1844	1927	2011	2095	2179	2263
Royaume-Uni	116121	121927	127733	133539	139345	145151	150957	156763
Sénégal	140	147	154	161	168	175	182	189
Slovaquie	1425	1496	1568	1639	1710	1781	1853	1924
Slovénie	1880	1974	2068	2162	2256	2350	2444	2538
Soudan	224	235	246	258	269	280	291	302
Suède	27883	29277	30671	32065	33460	34854	36248	37642
Suisse	33443	35115	36787	38459	40132	41804	43476	45148
Syrie	871	915	958	1002	1045	1089	1132	1176
Tanzanie	168	176	185	193	202	210	218	227
Togo	100	105	110	115	120	125	130	135
Tunisie	679	713	747	781	815	849	883	917
Ukraine	1090	1145	1199	1254	1308	1363	1417	1472

Annexe 1 : Scénario 0

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
<i>Gestion générale</i>	euros	euros	euros	euros	euros
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)					
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	31 658	32 258	32 858	33 458	130 232
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	29 091	29 691	30 291	30 891	119 964
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien – matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de document (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	581 817	591 467	599 117	599 017	2 381 418
<i>Fonctionnement de la Réunion des Parties</i>					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				15 000	15 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	207 500	257 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)					0
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	5 000		5 000		10 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)					0
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		5 000		5 000	10 000
TOTAL PARTIEL	586 817	596 467	654 117	821 517	2 658 918
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	76 286	77 541	85 035	106 797	345 659
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	523 103	674 008	739 152	928 314	2 864 577

Annexe 2 : Scénario 5

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)			55 000	77 101	132 101
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	31 658	32 258	32 858	33 458	130 232
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	29 091	29 691	30 291	30 891	119 964
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	581 817	591 467	654 117	686 118	2 513 519
Fonctionnement de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				15 000	15 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	207 500	257 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)					
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	5 000		5 000		10 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)					
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		5 000		5 000	10 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW					
TOTAL PARTIEL	586 817	596 467	709 117	898 618	2 791 019
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	76 286	77 541	92 185	116 820	362 832
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	523 103	674 008	801 302	1 015 438	3 013 851

Annexe 3 : Scénario 10

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	36 151	73 901	75 501	77 101	262 654
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	31 658	32 258	32 858	33 458	130 232
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	29 091	29 691	30 291	30 891	119 964
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	617 968	665 368	674 618	686 118	2 644 072
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				15 000	15 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	207 500	257 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)					
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	5 000		5 000		10 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)					
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		5 000		5 000	10 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW					
TOTAL PARTIEL	622 968	670 368	729 618	898 618	2 921 572
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	80 986	87 148	94 850	116 820	379 804
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	563 954	757 516	824 468	1 015 438	3 161 376

Annexe 4 : Scénario 15

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	72 301	73 901	75 501	77 101	298 804
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	31 658	32 258	32 858	33 458	130 232
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	29 091	29 691	30 291	30 891	119 964
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	654 118	665 368	674 618	686 118	2 680 222
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				15 000	15 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	207 500	257 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)					0
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	5 000		5 000		10 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)					
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		5 000		5 000	10 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW	40 000	40 000			80 000
TOTAL PARTIEL	699 118	710 368	729 618	898 618	3 037 722
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	90 885	92 348	94 850	116 820	394 903
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	650 003	802 716	824 468	1 015 438	3 292 625

Annexe 5 : Scénario 20

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	72 301	73 901	75 501	77 101	298 804
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	31 658	32 258	39 430	53 533	156 879
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	29 091	29 691	36 349	49 426	144 557
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	654 118	665 368	687 248	724 728	2 731 462
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				30 000	30 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	222 500	272 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)	17 500		17 500		35 000
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	22 500		22 500		45 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)		12 500		12 500	25 000
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		17 500		17 500	35 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW	40 000	40 000			80 000
TOTAL PARTIEL	716 618	722 868	759 748	964 728	3 163 962
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	93 160	93 973	98 767	125 415	411 315
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	669 778	816 841	858 515	1 090 143	3 435 277

Annexe 6 : Scénario 25

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	72 301	73 901	75 501	77 101	298 804
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	50 653	51 613	52 573	66 916	221 755
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	46 546	47 506	48 466	61 782	204 300
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	690 568	702 538	712 508	750 467	2 856 081
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				30 000	30 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	222 500	272 500

Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)	17 500		17 500		35 000
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	22 500		22 500		45 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)		12 500		12 500	25 000
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		17 500		17 500	35 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW	40 000	40 000			80 000
TOTAL PARTIEL	753 068	760 038	785 008	990 467	3 288 581
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	97 899	98 805	102 051	128 761	427 516
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	710 967	858 843	887 059	1 119 228	3 576 097

Annexe 7 : Scénario 30

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	72 301	73 901	75 501	77 101	298 804
1105 Administrateur régional chargé de l'Afrique (P-2)				60 000	60 000
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	63 316	64 516	65 716	66 916	260 464
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	58 182	59 382	60 582	61 782	239 928
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	714 867	727 317	737 767	810 467	2 990 418
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				30 000	30 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	222 500	272 500
Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)	17 500		17 500		35 000

Total des frais de fonctionnement du Comité technique	22 500		22 500		45 000
Fonctionnement du Comité permanent					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)		12 500		12 500	25 000
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		17 500		17 500	35 000
Soutien FEM					
2202 Soutien du projet WOW	40 000	40 000			80 000
TOTAL PARTIEL	777 367	784 817	810 267	1 050 467	3 422 918
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	101 058	102 026	105 335	136 561	444 980
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	738 425	886 843	915 602	1 187 028	3 727 898

Annexe 8 : Scénario 35

	2009	2010	2011	2012	TOTAL
	euros	euros	euros	euros	euros
Gestion générale					
1101 Secrétaire exécutif (P4)	146 212	148 212	150 212	152 212	596 848
1102 Administrateur technique adjoint (P2/ P3)	116 814	120 414	122 014	123 614	482 856
1103 Administrateur adjoint chargé de l'information (P2)	77 252	78 852	80 452	82 052	318 608
1104 Administrateur de Programme adjoint (L-2/ P-2)	72 301	73 901	75 501	77 101	298 804
1105 Administrateur régional chargé de l'Afrique (P-2)			60 000	74 100	134 100
1301 Assistant administratif (G5 échelon 8)	75 290	76 540	77 790	79 040	308 660
1302 Assistant d'équipe (G-4 échelon 5)	63 316	64 516	65 716	66 916	260 464
1303 Assistant chargé de l'information (G4 échelon 2)	58 182	59 382	60 582	61 782	239 928
1304 Secrétaire (G4)				30 000	30 000
1201 Traducteurs	6 500	6 500	6 500	9 000	28 500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	35 000	35 000	45 000	45 000	160 000
3201 Formation du personnel	2 500	2 500	2 500	1 000	8 500
4101 Fournitures diverses de bureau	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
4201 Équipement de bureau	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3					
4302 Fournisseur de services IT	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
5101 Fonctionnement/ entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5102 Fonctionnement/ entretien des photocopieurs	1 500	1 500	1 500	1 500	6 000
5103 Fonctionnement/ entretien - matériel divers	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5201 Production de documents (externe)	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
5203 Matériel de référence	500	500	500	250	1 750
5301 Téléphone fax	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
5302 Frais postaux et divers	6 000	6 000	6 000	7 500	25 500
5303 Frais bancaires	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5400 Représentation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Total Gestion générale	714 867	727 317	807 767	864 567	3114 518
Organisation de la Réunion des Parties					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français				30 000	30 000
1204 Rédacteurs des rapports				17 500	17 500
1205 Interprètes				50 000	50 000
1220 Consultants pour la MOP (1 étude)			50 000		50 000
1602 Voyages du personnel pour se rendre à la MOP				17 500	17 500
2201 Organisation de la MOP				100 000	100 000
5201 Production de documents (externe)				7 500	7 500
Total des frais de fonctionnement de la Réunion des Parties	0	0	50 000	222 500	272 500
Fonctionnement du Comité technique					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français	5 000		5 000		10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					

3302 Réunions du TC (déplacements/ frais organisationnels)	17 500		17 500		35 000
Total des frais de fonctionnement du Comité technique	22 500		22 500		45 000
<i>Fonctionnement du Comité permanent</i>					
1201 Traducteurs anglais					
1202 Traducteurs français		5 000		5 000	10 000
1204 Rédacteurs des rapports					
1205 Interprètes					
3303 Réunions du StC (déplacements/ frais organisationnels)		12 500		12 500	25 000
Total des frais de fonctionnement du Comité permanent		17 500		17 500	35 000
<i>Soutien FEM</i>					
2202 Soutien du projet WOW	40 000	40 000			80 000
TOTAL PARTIEL	777 367	784 817	880 267	1 104 567	3 547 018
6000 Frais généraux du PNUE (13 %)	101 058	102 026	114 435	143 594	461 113
Prélèvement du Fonds d'affectation spécial	140 000				
TOTAL	738 425	886 843	994 702	1 248 161	3 868 131